

# Solvabilité II et gouvernance

## Certificat de spécialisation — CS7400A

- ◆ Acquérir les outils et compétences pour optimiser la trésorerie des entreprises et identifier les solutions de financements et placements de court terme

### Publics, conditions d'accès et prérequis

Le certificat est un diplôme d'établissement du Cnam. Il atteste de connaissances approfondies dans un champ professionnel ciblé.

Ce certificat de spécialisation est à destination des cadres du secteur de l'Assurance, et plus précisément des :

- ◆ Titulaires des fonctions-clés : Audit, actuariat, gestion des risques, conformité (services juridiques) et au-delà, contrôle des risques.
- ◆ Services commerciaux (en lien avec les nouvelles Directives IDD et PRIIPS, Conduct risk, Product Oversight & Governance (POG) etc.)
- ◆ Services informatiques (qualité et gouvernance des données)
- ◆ Souscripteurs et tarificateurs
- ◆ Gestionnaires d'actifs
- ◆ Spécialistes de la Réassurance
- ◆ Services de communication (SFCR)

Un niveau Bac+4 minimum est requis et une bonne culture de la méthodologie quantitative est nécessaire pour le suivi des cours.

### Objectifs

Maîtriser l'intégralité du contenu des « piliers » de la réforme Solvabilité 2 imposée, mais surtout pouvoir les mettre en œuvre au sein de leurs entreprises.

Le certificat de spécialisation « Solvabilité II et Gouvernance » permet ainsi aux cadres de ce secteur de :

- ◆ Se tenir à jour des actualités des secteurs d'activité
- ◆ S'informer et saisir les enjeux et impératifs de la réforme
- ◆ Adapter ses pratiques professionnelles afin de répondre aux nouvelles exigences des secteurs d'activité
- ◆ Développer de nouvelles compétences en matière de qualité des données et de gestion du risque
- ◆ Accompagner le changement dans l'entreprise

### en bref

10 crédits

Niveau CEC d'entrée : Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans niveau spécifique

Tarifs : 3100€

### Perspectives professionnelles

Compliance Officer | MOA Compliance | Risk Manager

## Programme

Historique et contexte réglementaire

Pilier I : le bilan prudentiel et la formule standard

Pilier II : la gouvernance et le pilotage par les risques

Pilier III : la communication financière  
et le reporting interne

Le groupe prudentiel

La protection du consommateur, l'actualité réglementaire et  
les risques de conformité

Les leviers stratégiques et le pilotage

## Modalités de validation

Les cours pourront faire l'objet d'un contrôle continu et la formation se terminera par une évaluation terminale reprenant l'ensemble du programme sous forme d'études de cas et/ou de questions écrites.

La validation de la formation est conditionnée par la réussite avec une note moyenne de 10/20 pour l'ensemble des contenus évalués.

## Calendrier et lieu de la formation

- ◆ L'Enass organise deux à trois sessions par an.
- ◆ La durée de la formation est de 63 heures.
- ◆ Les séances sont organisées en journée sur 9,5 jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- ◆ Le planning prévisionnel de formation est fourni un mois avant le début de la session.

Les cours auront lieu en présentiel au :

41 rue Gay Lussac – Paris 5<sup>e</sup>

292 rue Saint Martin – Paris 3<sup>e</sup>

## Contacts

Raphaëlle EL AZZI

[raphaelle.el-azzi@lecnam.net](mailto:raphaelle.el-azzi@lecnam.net)

[www.enass.fr](http://www.enass.fr)